



Gatineau, le 31 mars 2014

Monsieur Luc Mageau  
Directeur  
Direction des opérations intégrées de l'Outaouais  
Ministère des Ressources naturelles  
16, Impasse de la Gare-Talon, RC100  
Gatineau (Québec)  
J8P 0B1

**Objet :** Dépôt d'une résolution consensuelle de la TRGIRT Outaouais

Monsieur Mageau,

Lors de la rencontre de la TRGIRT Outaouais du 20 mars dernier, les membres de la TRGIRT ont analysé l'élément « Suivi du respect des ententes intégrées aux ententes de récolte ».

Cet élément a été identifié comme majeur dans la bonne conduite du principe d'aménagement durable des forêts et d'aménagement intégré des ressources.

Par conséquent, à cette rencontre de la TRGIRT Outaouais du 20 mars 2014, la résolution suivante a été adoptée :

**RÉSOLUTION :**

Il est proposé par Monsieur Frédéric Lussier, appuyé par Monsieur Pierre Rollin et adopté à l'unanimité, que :

Les membres de la TRGIRT Outaouais demandent au MRN, responsable de la gestion du territoire public et de sa mise en valeur, d'élaborer un ou des mécanismes de suivi et de reddition de comptes des ententes et consensus intégrés aux ententes de récolte, et de présenter un bilan annuel à la TRGIRT Outaouais.

Dans, l'attente de recevoir la position de votre ministère sur cette résolution, je vous prie d'agréer, Monsieur Mageau, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire des TRGIRT Outaouais,

Christian Taillon  
Agent de concertation et de développement